## LOI SAPIN 2 – LE DIAGNOSTIC NATIONAL



## LA NON-CONFORMITÉ N'EST PAS UNE FATALITÉ

70%

des entreprises ont mis en place un dispositif de prévention des risques de corruption



des entreprises ont déjà été confrontées à un cas de corruption



de celles-ci ont déposé une plainte

Parmi les lacunes identifiées par le diagnostic national, peu d'entreprises sont dotées :

- · d'une cartographie des risques
- d'une procédure d'évaluation des tiers
- d'un responsable de la fonction conformité

Pour les ETI et PME → non obligation de conformité et le constat suivant :

- · un retard dans le dispositif de préventions
- un manque de moyens humains et financiers
- un manque d'expertise pour mettre en place des mesures anti-corruption efficaces



Si les PME et ETI n'atteignent pas les seuils fixés par la Loi Sapin 2 (article 17), elles ont néanmoins un intérêt à s'y conformer :

- pour répondre aux normes lors de l'évaluation par un partenaire commercial assujetti à l'article
- pour se protéger lors de la mise en cause d'une entreprise dans une affaire de corruption qui peut engendrer de lourdes conséquences financières, commerciales et humaines. C'est une insécurité pour les entreprises qui deviennent la cible d'autorités étrangères et à l'international.

C'est pourquoi il est essentiel pour les entreprises de mettre en œuvre un programme de compliance dans le but de se prémunir contre les risques de mauvaise réputation et ses conséquences économiques.

Selon le	Code de conduite ou charte de déontolo	ogie	77%
diagnostic	Dispositif d'alerte interne	41%	
aujourd'hui	Contrôle interne	39%	
les PME et	Action de formation et de prévention	35%	
ETI sont	Cartographie des risques	27%	
dotées de :	Procédure d'évaluation des tiers	23%	

Pour mettre en place ce type de programme et anticiper les risques inhérents à leurs activités, zones d'implantation géographique, interactions avec les tiers..., les ETI et PME rencontrent souvent des difficultés.

Square Strategy met à leur service son expertise dans la mise en place d'une politique anticorruption au sein des entreprises. Le cabinet propose des programmes sur-mesure en fonction des besoins de chaque entreprise.

Pour adopter une pratique intègre des affaires et prendre en compte les risques inhérents à votre activité, n'hésitez pas à nous contacter.